

Vignerons du Saint Mont : le salut dans la remise en question permanente et collective

Marc Ducournau quitte la présidence



Vignerons du Saint Mont : le salut dans la remise en question permanente et collective

Marc Ducournau est président de la Cave coopérative des Vignerons du Saint Mont depuis 25 ans. Il estime que, à 60 ans, il doit laisser la place à quelqu'un de jeune, tout en restant administrateur de la Cave. Il a annoncé sa décision à l'issue de l'assemblée générale de la Cave le 31 janvier 2025 à Aignan. Le 19 février 2025, le conseil d'administration élira son remplaçant ou sa remplaçante.

N.B. - Cette assemblée générale a été très riche en interventions très intéressantes dont nous rendrons compte dans d'autres articles.

Rapport d'activité de Marc Ducournau sur l'exercice 2023-2024

Le président souligne que le monde viticole est dans une crise sans précédent, à cause d'une pluralité de facteurs négatifs :

une augmentation des charges (main d'œuvre, intrants, énergie, mécanisation),

une baisse de production due aux aléas climatiques depuis 4 ans,

l'impossibilité d'augmenter les prix à cause de la concurrence,

les difficultés de trésorerie se sont aggravées et se sont répercutées sur les structures liées à nos activités.

Conclusion : « Nous attendons avec impatience un plan d'envergure pour sauver notre agriculture ».

Heureusement, le modèle économique coopératif est plus résilient que d'autres. Avec les atouts que sont :

une gestion prudente,

une politique d'investissement raisonnée mais ambitieuse.



La récolte 2023

Il y a eu 526 mm de pluie d'avril à septembre, dont 186 mm sur le seul mois de juin. Plus quelques orages de grêle en mai à la périphérie des appellations.

L'excès d'eau a empêché certains vigneronniers d'intervenir à temps, sachant qu'il n'y a plus de produits curatifs, mais seulement des produits préventifs.

D'où une pression de mildiou jamais connue auparavant.

En conséquence, la récolte, déficitaire en quantité, a été comparable en volume à celle de 2021 qui avait connu un gel printanier. Heureusement le soleil de septembre et les nuits froides ont sauvé ce millésime « caractérisé par la fraîcheur et la vivacité de ses vins ».

128 980 hl ont été vinifiés sur les 3 sites, soit 16 305 hl de plus qu'en 2022.

En AOC Sain Mont, 26 755 hl ont été vinifiés, dont 11 901 de rosé, 7 750 de blanc et 7 104 de rouge.

En IGP Côtes de Gascogne, on a vinifié 77 757 hl, dont 62 798 de blanc, 8 319 de rouge et 6 140 de rosé.

Pour les vins sans IG, 24 978 hl ont été vinifiés, dont 22 017 de blanc.

Les stocks sont restés stables : 88 900 hl contre 88 827 à l'exercice précédent. Mais ils ont fortement baissé en Saint Mont rouge, à cause de la faiblesse de la production et ils ont augmenté en IGP blanc, dont le marché a ralenti au 1er semestre 2024.

Investissements

1 503 393 euros ont été investis notamment pour installer de nouveaux pressoirs pneumatiques à Aignan, avec l'aide d'AgriMer. Ils permettent d'optimiser le tri des jus, de gagner en réactivité pour la récolte pour « atteindre les profils vins typiques de nos appellations, attendus dans un marché concurrentiel ».

Par ailleurs, la futaille destinée à l'élevage des vins d'appellation contrôlée a été renouvelée pour un coût de 106 251 euros.



De g. à dr. : Joël Boueilh (président des Vignerons coopérateurs), Bernard Bonnet (ex-président de Plaimont Producteurs), Stéphane Minguet (de la Chambre d'Agriculture), Christophe Terrain (maire de Riscle, vice-président de la CC Armagnac-Adour), Olivier Dabadie (président de Plaimont Producteurs) et David Taupiac (député du Gers)

Situation du vignoble

La cave regroupe actuellement 149 adhérents pour un potentiel viticole de 2 124 ha, soit 32 ha de plus qu'à l'exercice précédent.

La stabilité du vignoble permet à la Cave :

de continuer d'aider des vigneronniers à agrandir et à s'installer,

de bénéficier de nombreux avantages grâce aux partenaires traditionnels que sont la Safer, le Crédit agricole, Groupama, la MSA, la Chambre d'Agriculture.

Sans oublier le conseil en spécialités phytosanitaires, l'accompagnement technique et administratif et l'appui pour obtenir de certifications environnementales.

Restructuration du vignoble : les aides pour le renouvellement des parcelles ont été revalorisées à 13 500 euros/ha.

La construction de la filière agriculture biologique se poursuit depuis 2009, malgré les difficultés.

Certification HVE niveau 3 : actuellement 1 910 ha de vignes sont certifiés HVE 3 par un organisme tiers, soit 90 % du vignoble.

« Désassurance »

Comme c'était à craindre, la conservation des « moyennes olympiques » comme référence a entraîné une vague de désassurance : 50 % des assurés en multirisques climatiques l'année dernière n'ont pas renouvelé leur contrat. Certains souscrivent tout au plus pour l'aléa grêle.

« Nous demandons solennellement aux décisionnaires d'amender ce cadre assurantiel (...) afin que des drames soient évités ».



Gérard Peres (maire d'Aignan)

Le marché

« Le contexte défavorable pour la commercialisation de nos vins » s'explique d'abord par la conjoncture inflationniste qui réduit le pouvoir d'achat des ménages et par la baisse tendancielle de la consommation de vin.

Ce qui se traduit par une baisse de la consommation mondiale de 20 % pour les rouges, de 6 % sur les blancs et de 3 % pour les rosés. Quant à la Cave, elle subit une baisse de 8 % en volume et de 4 % en valeur sur cet exercice.

Avec les vins naturellement bas en alcool, les cépages anciens réintroduits (manseng noir, tardif), « nous continuons à inventer l'avenir de tout un territoire au sein de notre IGP Côtes de Gascogne ».

Elia, Colombelle, Florenbelle, Gascogne haut de gamme : 13 millions de bouteilles vendues, malgré une baisse de 7 % en volume.

Saint Mont : une belle réussite, avec une stabilisation des ventes à 4,8 millions de cols. La légère régression des rouges est compensée par le rosé et le blanc.

Marc Ducournau estime que la Cave franchira les turbulences actuelles grâce à la diversité de ses réseaux de distribution.

L'atelier des cépages (le chai expérimental de Saint-Mont) travaille à la réintroduction de ces vieux cépages autochtones que sont le manseng noir et le tardif. Mais il explore aussi de nouvelles techniques de vinification qui doivent créer une différence avec la concurrence.

Les événements

Les événements festifs continuent. Citons Saint Mont Vignoble en fête le dernier week-end de mars, le trail Vignoble en course le dernier week-end d'août, la participation à Jazz in Marciac et au Salon de l'Agriculture de Paris.

Quelques chiffres

Le chiffre d'affaires atteint 18,7 millions d'euros. L'excédent brut d'exploitation est de 1,4 million d'euros, soit 127 500 euros de plus qu'à l'exercice précédent. Le résultat net est de 28 194 euros.

N.B. - Sur la photo du haut de page, de g. à dr.: Nadine Raymond (directrice de la Cave de Saint-Mont), Marc Ducournau, Olivier Dabadie (président de Producteurs Plaimont), Olivier Bourdet-Pees (directeur général de Plaimont) et Joël Boueilh (président des Vignerons coopérateurs).



André Dubosc ((fondateur de Plaimont Producteurs) et David Taupiac (député du Gers)